

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

- Année 2025 -

Indicateur relatif à l'écart de rémunération par catégorie socio-professionnelle

L'indicateur écart de rémunération n'est pas calculable car l'effectif des groupes retenus est inférieur à 40 % de l'effectif pris en compte

Non calculable

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

L'indicateur écart de taux d'augmentation n'est pas calculable car absence d'augmentations individuelles au cours de la période de référence.

Non calculable

Indicateur relatif au % de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

L'indicateur retour de congé maternité n'est pas calculable car absence d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité.

Non calculable

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté

1

Sexe des salariés sur-représentés

Femmes

Les femmes sont sur-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

0 point

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE

Total des points obtenus aux indicateurs calculables

Nombre de points maximum pouvant être obtenus aux indicateurs calculables

0 point

10 points

Résultat final sur 100 points

Non calculable